



COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept, du mois de septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 21/09/2023

PRESENTS : M. Michel LAFONT, M. Cyril AUBERT-GEOFFROY, Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Jean-Louis DANOIS, M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Noémie FOIN, Mme Muriel GAGER, M. Michel GLINEL, M. Olivier GRASSI, Mme Flavie HERPIN, Mme Véronique HULMEL, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Mathilde LEJEUNE, Mme Cécile LEMARCHAND, Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, M. Didier LHERMITE, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Dominique MARIE, Mme Cécile PARENT, M. Thierry PITEL, Mme Agnès SOLT, Mme Marie THEAULT, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET, Mme Marie-Claude VERGNAUD, M. Benoît VICTOR, M. François THORETTON

POUVOIRS : M. Jean-Pierre BALAS à M. Didier LHERMITE

ABSENT : M. Jérôme BENOIST, Mme Sabrina SERGEANT

Secrétaire de séance : Mme Mathilde LEJEUNE

Présents : 30

Votes exprimés : 31

0-1- INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

prise d'acte

0-2- ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

est élu(e) secrétaire de séance : Mme Mathilde LEJEUNE

1/ FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a

1-1- **approuvé** le compte rendu du conseil municipal du 5 juillet 2023,

à l'unanimité

1-2- **pris acte** des décisions prises depuis le 22 juin 2023,

prise d'acte

Désignation d'un nouveau conseiller municipal dans les commissions obligatoires ou facultatives

1-3- **désigné** M. Olivier GRASSI au sein des commissions bâtiments, équipements publics et voiries et espaces verts,

à l'unanimité

1-4- **désigné** M. Olivier GRASSI au sein du conseil communal de Bretteville l'Orgueilleuse,

à l'unanimité

1-5- **désigné** M. Benoît VICTOR, titulaire et M. Michel GLINEL, suppléant à la Commission d'Appel d'Offres

à l'unanimité

Autorisation de signer les actes authentiques – modification de la délibération n°2020-69

1-6- **désigné** M. François TOUYON pour la signature des actes authentiques établis sur le périmètre de la commune de Putot En Bessin,

à l'unanimité

Convention de mise à disposition descendante de service

1-7- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de service des agents intercommunaux affectés à la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation auprès de la commune pour 2023 à 2026,

à l'unanimité

Convention de reversement de la taxe d'aménagement pour l'année 2024

1-8- **autorisé** la Communauté urbaine de Caen la mer à reverser pour 2024 aux communes 75% du produit de la taxe d'aménagement effectivement perçue, dans le cadre de conventions de reversement entre chaque commune et la communauté urbaine,

à l'unanimité

1-9- **autorisé** la Communauté urbaine de Caen la mer à décider dans les zones où la taxe est majorée, de reverser en totalité le produit aux communes concernées au-delà du taux de 5%,

à l'unanimité

1-10- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement,

à l'unanimité

Adoption du référentiel M57 en 2024

1-11- **autorisé** le changement de nomenclature budgétaire et comptable pour le budget principal et les budgets annexes de Thue et Mue au 1^{er} janvier 2024

à l'unanimité

Référentiel M 57 – apurement du compte 1069

1-12- **validé** les écritures d'apurement du compte 1069

à l'unanimité

Décision modificative n°1 du budget principal Thue et Mue

à l'unanimité

1-13- **approuvé** la décision modificative n°1 du budget principal Thue et Mue.**2/ PUTOT EN BESSIN**

Le conseil municipal a

Vente d'un terrain à Putot en Bessin : avis des domaines2-1- **décidé de demander** l'avis des domaines pour le terrain à Putot-en-Bessin, rue des écoles, d'une contenance de 400m² à parfaire lors du bornage,

à l'unanimité

2-2- **décidé de mettre en vente** la dite parcelle dès que possible et d'en faire publicité sur le site internet de la commune,

à l'unanimité

3/ LE MESNIL PATRY

Le conseil municipal a

Vente d'un terrain à Le Mesnil Patry : avis des domaines3-1- **décidé de demander** l'avis des domaines pour le terrain à Le Mesnil-Patry, rue des rosiers, d'une contenance de 600m² à parfaire lors du bornage,

à l'unanimité

3-2- **décidé de mettre en vente** la dite parcelle dès que possible et d'en faire publicité sur le site internet de la commune,

à l'unanimité

4/ URBANISME

Le conseil municipal a

Avis sur PLU de Mondrainville4-1- **donné** un avis favorable à la révision du PLU de Mondrainville

à l'unanimité

5/ VOIRIE

Le conseil municipal a

Fonds de concours à la Communauté Urbaine5-1- **décidé** de participer aux travaux de voirie par fonds de concours versé à la communauté urbaine d'un montant de 5 000 euros pour la rue des prés,

à l'unanimité

5-2- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention relative au versement de fonds de concours à la communauté urbaine

à l'unanimité

6/ BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS

Le conseil municipal a

Avenants au contrat de maîtrise d'œuvre pour le projet à Cheux6-1- **adopté** l'avenant pour la partie rénovation de la mairie6-2- **adopté** l'avenant pour la partie espace culturel et vie associative6-3- **adopté** l'avenant pour la partie médiathèque**1 CONTRE (M. François THORETTON)****4 Abstentions (Mmes Cécile LEMARCHAND et Véronique HULMEL et MM. Franck de SAINT ROMAN et Jean-Louis DANOIS)****7/ AFFAIRES SOCIALES**

Le conseil municipal a

Convention avec les bailleurs sociaux définissant les règles applicables aux réservations de logements7-1- **approuvé** le nouveau dispositif de réservation de logements locatifs sociaux, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires,

à l'unanimité

7-2- **accepté** le principe de conclure des conventions de réservation de logements sociaux en mode « gestion en flux » auprès des bailleurs sociaux implantés sur la commune

à l'unanimité

Aides7-3- **accepté** le versement de deux subventions exceptionnelles de 1 500€ chacune afin de venir en aide aux sinistrés du Maroc et de la Lybie,**1 CONTRE (Mme Muriel GAGER)****3 Abstentions (Mmes Nelly LAVILLE et Véronique HULMEL et M. François THORETTON)**7-4- **accepté** de verser une subvention à la Ligue de Protection des Oiseaux d'un montant de 50€

à l'unanimité

